

Règlement tirage au sort « GRAND JEU ANNIVERSAIRE CASEO »

Article 1 : Société organisatrice

CENTRALE CASEO dont le siège social est situé 24 rue René Cassin à ST-LAURENT BLANGY (62223), immatriculée à ARRAS sous le numéro de RCS 2009 B 00861, organise un tirage au sort gratuit sans obligation d'achat à partir du 19 janvier 2023 et dont la date de fin d'opération est fixée au 04 février 2023 (dates définies selon la liste des magasins participants).

L'opération est intitulée : GRAND JEU ANNIVERSAIRE CASEO

Article 2 : Conditions de participation

2.1 Le jeu concours en magasin et en ligne est ouvert à toute personne physique résidant en France métropolitaine (Corse incluse), cliente ou non auprès des magasins CASEO.

2.2 La participation au tirage au sort implique la remise du bulletin de participation dans l'urne prévue à cet effet par le participant, dans les magasins CASEO participants. À ce titre, le bulletin de participation correspond au coupon disponible en magasin. Ce coupon aura lieu d'être obligatoirement complété des champs nom, prénom, adresse, téléphone et e-mail.

La société se réservant le droit de procéder à toutes les vérifications nécessaires concernant l'identité, l'adresse postale et / ou électronique des participants.

2.3 Sont exclus de toute participation au présent Jeu et du bénéfice de toute dotation, que ce soit directement ou indirectement l'ensemble du personnel de la Société et des Partenaires, y compris leur famille et conjoints (mariage, PACS ou vie maritale reconnue ou non), ainsi que les personnes mineures.

2.4 Les personnes n'ayant pas justifié de leurs coordonnées et identités complètes ou qui les auront fournies de façon inexacte ou mensongère seront disqualifiées, tout comme les personnes refusant les collectes, enregistrements et utilisations des informations à caractère nominatif les concernant et strictement nécessaires pour les besoins de la gestion du jeu.

2.5 La participation au Jeu implique pour tout participant l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Le non-respect du dit règlement entraîne l'annulation automatique de la participation et de l'attribution éventuelle de gratifications.

2.6 Le participant doit être majeur à la date du dépôt de son bulletin de participation en magasin et sur le jeu en ligne.

Article 3 : Modalité de participation

Le Jeu se déroule comme suit : Le joueur vérifie, complète ou inscrit ses coordonnées sur le bon de participation au tirage au sort fourni par le magasin CASEO (coordonnées du réseau sur www.caseo-maison.com), Le participant dépose son bulletin de participation au tirage au sort dans l'urne prévue à cet effet, opération validant dès lors son inscription pour les dotations 1 voyage à l'Île Maurice, 7 nuits dans une chambre double confort, en tous inclus avec assurances multirisques incluses, valable pour deux personnes au départ de Paris le 03/06/2023 ou tout autre destination pour une valeur de 4 500€ TTC ou l'une des 30 Smartboxs séjour de 2 jours pour 2 personnes en château 4* avec dîner, champagne, massage et golf dans les Ardennes d'une valeur de 799€ TTC ou tout autre séjour prévu dans la Smartbox. Le participant peut également jouer sur notre site www.caseo-concours.com, afin de tenter de gagner de nombreux cadeaux : 1 téléviseur 4K OLED d'une valeur de 1399€ TTC, 5 packs Philips Hue W&C Découverte 2022 d'une valeur de 149€ TTC, 4 Google Nest Mini d'une valeur de 29,99€ TTC, 1 box Tahoma Switch Somfy d'une valeur de 199€ TTC et 140 bons d'achat d'une valeur de 500€ TTC valables pour 2 500€ TTC d'achat, bons d'achat utilisables sous conditions citées à l'article 5 ci-dessous.

Après avoir déposé son inscription au jeu en magasin et avoir pris connaissance des modalités de participation :

- Le participant ne peut jouer qu'une seule fois tous magasins confondus.
- La validité des dates de participation au tirage au sort est la suivante : du 20 janvier 2023 au 04 février 2023 (dates définies selon la liste des magasins participants).
- Le tirage au sort se déroulera comme suit : Tirage au sort de **1 voyage à l'Île Maurice, 30 Smartboxs, 1 téléviseur 4K OLED, 5 packs Philips Hue W&C Découverte, 4 Google Nest Mini et 1 box Tahoma Switch Somfy** à gagner, sur l'ensemble du réseau, 1 gagnant par adhérent participant au grand jeu (selon liste des adhérents participant et des magasins correspondants) le tirage au sort sera effectué en fin d'opération selon dates des magasins participant.

Le tirage au sort se fera sur l'ensemble des inscrits ayant validé leur participation au jeu nommé « GRAND JEU ANNIVERSAIRE CASEO ».

Article 4 : Sélection des gagnants

Un seul lot sera attribué au gagnant (même nom, même adresse).

Le gagnant sera désigné après vérification de son éligibilité au gain de la dotation le concernant. Le participant désigné sera contacté par téléphone ou par courrier électronique par le dirigeant ou un des membres de l'équipe du magasin Caséo où a été déposé le bulletin de participation. Si le participant ne se manifeste pas dans le mois suivant l'appel téléphonique ou l'envoi de ce courrier électronique, il sera considéré comme ayant renoncé à son lot et le lot restera la propriété de l'Organisateur.

Du seul fait de l'acceptation de son prix, le gagnant autorise l'Organisateur à utiliser ses nom, prénom, ainsi que l'indication de sa ville et de son département de résidence dans toute manifestation publicitaire promotionnelle, sur le site Internet de l'Organisateur et sur tout site ou support affilié, sans que cette utilisation puisse ouvrir de droit et rémunération autres que le prix gagné.

Le gagnant devra se conformer au règlement. S'il s'avérait qu'il ne répondait pas aux critères du présent règlement, son gain ne lui serait pas attribué. Le participant autorise toutes les vérifications concernant son identité, son âge, ses coordonnées postales ou la loyauté et la sincérité de sa participation. À ce titre, l'Organisateur se réserve le droit de demander une copie de la pièce d'identité du gagnant avant l'envoi des documents encadrant la dotation. Toute fausse déclaration, indication d'identité ou d'adresse fausse entraîne l'élimination immédiate du participant et le cas échéant le remboursement des lots déjà envoyés.

Article 5 : Dotation

Tirage au sort de **1 voyage à l'Île Maurice** et de **30 Smartboxes** à gagner, sur l'ensemble du réseau, 1 gagnant par adhérent participant au grand jeu (selon liste des adhérents participant et des magasins correspondants) le tirage au sort sera effectué en fin d'opération selon dates des magasins participant.

Le tirage au sort se compose de la dotation détaillée suivante :

1 VOYAGE À L'ÎLE MAURICE à gagner sur l'ensemble des magasins participants au grand jeu anniversaire 2023, par tirage au sort.

30 SMARTBOXES à gagner sur l'ensemble des magasins participants au grand jeu anniversaire 2023, par tirage au sort.

Possibilité de jouer en ligne sur www.caseo-concours.com afin de tenter de gagner de nombreux cadeaux high tech : 1 téléviseur 4K OLED d'une valeur de 1399€ TTC, 5 packs Philips Hue W&C Découverte 2022 d'une valeur de 149€ TTC, 4 Google Nest Mini d'une valeur de 29,99€ TTC, 1 box Tahoma Switch Somfy d'une valeur de 199€ TTC ou de recevoir 140 bons d'achats d'une valeur de 500€ TTC valable pour 2 500€ TTC d'achat par client particulier, hors pose, séries limitées, commandes antérieures et non cumulable avec d'autres promotions en cours, durée de la validité du bon d'achat de 6 mois à partir de son émission. Ce bon d'achat est valable uniquement dans le magasin émetteur, et ne pourra en aucun cas donner lieu à la remise de sa contre-valeur en numéraire, ni à son échange ou remplacement.

Les participants peuvent jouer en magasin ou en ligne, en cas de gains cumulés, le gagnant ne peut cumuler les dotations. La dotation gagnée sera la 1^{ère} délivrée et uniquement. Le 1^{er} gain annule donc les suivants, si par hasard le nom du participant sortait plusieurs fois.

Article 6 : Acheminement du lot

À la suite de sa participation et en cas de gain comme décrit aux présentes, le gagnant recevra toutes les informations nécessaires à la remise de son gain via un appel ou un email dans les 14 jours (hors week-end et jours fériés), à partir du résultat du tirage au sort. CASEO prendra contact avec le gagnant, une fois vérification faite de son identité et des renseignements communiqués pour toutes les modalités nécessaires à la participation au « GRAND JEU ANNIVERSAIRE CASEO »

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable en cas d'impossibilité de prévenir le gagnant à cause de coordonnées inexactes du fait de la négligence du gagnant. Si la dotation n'a pu être remise à son destinataire pour quelque raison que ce soit, indépendamment de la volonté de l'organisateur (le gagnant ayant déménagé sans mettre à jour ses coordonnées, etc. ...), il restera définitivement la propriété de l'organisateur.

Le gain ne sera pas interchangeable contre une quelconque valeur monétaire. Il ne pourra pas donner lieu à un remboursement partiel ou total. Les Participants sont informés que le gain n'est pas transmissible à une autre personne. La vente ou l'échange de dotations sont strictement interdits.

La valeur indiquée pour les dotations correspond au prix public TTC couramment pratiqué ou estimé à la date de rédaction du règlement, elle est donnée à titre de simple indication et est susceptible de variation.

Article 7 : Dépôt du règlement

À compter de la date de la mise en place du « GRAND JEU ANNIVERSAIRE CASEO », la participation au Tirage au Sort fait l'objet du présent règlement, déposé auprès de la SCP GUEPIN PIQUE, Huissiers de Justice Associés à LILLE (59000) 16 rue du Palais de Justice. Le règlement est disponible à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande à l'Organisateur du Jeu à l'adresse suivante :

Caséo 24 rue René Cassin à ST-LAURENT BLANGY (62223) ou en magasin.

Le remboursement des frais d'affranchissement engagés pour l'envoi de la demande de règlement est limité à un seul par foyer (même nom, même adresse).

Article 8 : Données personnelles

Il est rappelé que pour participer au tirage au sort, les participants doivent nécessairement fournir certaines informations personnelles les concernant (nom, prénom, adresse, téléphone et mail). Ces informations sont enregistrées et sauvegardées dans un fichier informatique et sont nécessaires à la prise en compte de leur participation, à la détermination du gagnant et à l'attribution et à la remise du prix. Ces informations sont destinées à l'Organisateur, et pourront être transmises à ses prestataires techniques au besoin. En participant au Tirage au sort, le joueur pourra également solliciter son inscription à un courrier électronique d'information ou de promotion commerciale de l'Organisateur. Les données ainsi recueillies pourront être utilisées dans le cadre légal. En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les joueurs disposent des droits d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant. Pour exercer ces droits ou si vous souhaitez accéder, rectifier ou supprimer les informations qui vous concernent, il vous suffit de l'exprimer par écrit à : CENTRALE CASEO dont le siège social est situé **24 rue René Cassin à ST-LAURENT BLANGY (62223)**.

Article 9 : Litiges

Le présent règlement est soumis à la loi française. Pour être prises en compte, les éventuelles contestations relatives au Tirage au sort doivent être formulées sur demande écrite à l'adresse suivante : CENTRALE CASEO dont le siège social est situé **24 rue René Cassin à ST-LAURENT BLANGY (62223)**.

Et au plus tard quatre-vingt-dix (90) jours après la date limite de participation au Jeu tel qu'indiqué au présent règlement. En cas de désaccord persistant sur l'application ou l'interprétation du présent règlement, et à défaut d'accord amiable, tout litige sera soumis au Tribunal ayant droit, auquel compétence exclusive est attribuée.

Liste des adhérents participant au GRAND JEU ANNIVERSAIRE, par dates d'OP

<i>Lots par adhérents</i>	<i>ADHERENT</i>	<i>MAGASIN</i>	<i>Dates</i>	<i>Dimanche</i>
1	ESTEVE DIFFUSION 306 737 750	Castres	19/01 – 23/01	Fermé
		Puygouzon - Albi	19/01 – 23/01	Fermé
		Pamiers	26/01 – 30/01	Fermé
		Peyrens - Castelnaudary	26/01 – 30/01	Fermé
		Narbonne	19/01 – 23/01	Fermé
1	LANGUEDOC MENUISERIES 392 311 312	Jacou	26/01 – 31/01	Fermé
1	SPECIMEN 485 324 214	Malataverne / Montélimar	21/01 – 04/02	Fermé
		Aubenas	21/01 – 04/02	Fermé
		Crest	21/01 – 04/02	Fermé
		Beausemblant / St Vallier	21/01 – 04/02	Fermé
		Ancône	21/01 – 04/02	Fermé
		Davézieux / Annonay	21/01 – 04/02	Fermé
		Valence	21/01 – 04/02	Fermé
1	MIDOL 347 927 436	Chaponost / Lyon Ouest	27/01 – 31/01	Fermé
1	CASEO MD 343 265 146	ST EGREVE / Grenoble	20/01 – 24/01	Fermé
		MACON	20/01 – 24/01	Fermé
		CHALON sur Saone	27/01 – 31/01	Fermé
1	MENUISERIE DE GASCOGNE 388 187 502	Auch	20/01 – 24/01	Fermé
		L'Isle Jourdain	20/01 – 24/01	Fermé
1	CASEO AJACCIO 481 103 844	Ajaccio	20/01 – 24/01	Fermé
1	DO ARISTIDE BARREAU 433 765 492	Le Poiré Sur Vie - La Roche sur Yon	20/01 – 23/01	Fermé
		Challans	27/01 – 30/01	Fermé
		Carquefou / Nantes	20/01 – 23/01	Fermé
		Cholet	27/01 – 30/01	Fermé
1	BSDO 483 672 168	Pontchâteau	20/01 – 23/01	Fermé
		Pornic	27/01 – 30/01	Fermé
1	DO ANGOULEME 494 835 788	L'Isle d'Espagnac - Angouleme	20/01 – 23/01	Ouvert
		Barbezieux	27/01 – 30/01	Ouvert
1	DEFI MENUISERIES 528 035 488	Châteaubernard / Cognac	27/01 – 30/01	Ouvert
1	DELCAZ 508 028 339	Ibos / Tarbes	20/01 – 23/01	Fermé
1	PYRENEES MENUISERIES 450 905 237	Lons / Pau	20/01 – 23/01	Fermé
		Anglet / Bayonne	20/01 – 23/01	Fermé
1	HODELIA	Louhans	20/01 – 23/01	Ouvert

	509 233 391	Perrigny	20/01 – 23/01	Ouvert
1	DESCAMPS 421 191 321	Villeneuve d'Ascq / Lille	20/01 – 24/01	Fermé
		Valenciennes	20/01 – 24/01	Fermé
1	ALFA MENUISERIES 433 313 368	Périgny / La Rochelle	20/01 – 23/01	Fermé
1	REFLEX MENUISERIES 441 255 270	Courbépine / Bernay	27/01 – 30/01	Fermé
1	ALU PERPIGNAN 531 169 423	PERPIGNAN	27/01 – 31/01	Fermé
1	MENUISERIE VIDAL 525 111 779	Saint-Vite / Fumel	27/01 – 31/01	Fermé
1	VILVERT 425 127 875	Veauche / St Etienne	27/01 – 31/01	Fermé
		Riorges / Roanne	27/01 – 31/01	Fermé
		Montbrison	27/01 – 31/01	Fermé
1	MMSM 311 666 960	Poilly / Avranche	27/01 – 31/01	Fermé
		Granville	27/01 – 31/01	Fermé
		La Mézière / Rennes	27/01 – 31/01	Fermé
		Coutances	27/01 – 31/01	Fermé
		ST Malo	27/01 – 31/01	Fermé
	Décorisol 420 859 712	Tourlaville	27/01 – 31/01	Fermé
	Nouvelle Decorisol 408 480 655	Fleury sur Orne	27/01 – 31/01	Fermé
1	DEFAUX 341 526 051	VILLECHETIF - TROYES	27/01 – 30/01	Fermé
1	Lumsol 794 456 186	GAP	20/01 – 24/01	Fermé
1	ADEQUATE FERMETURE 444 351 951	Gisors	27/01 – 30/01	Fermé
		Noailles	27/01 – 30/01	Fermé
		Gournay en Bray	27/01 – 30/01	Fermé
	ADEQUATE FERMETURE GROUPE 813 463 734	Amiens / Camon	27/01 – 30/01	Fermé
1	Stargestcom 514 593 565	ORLEANS	27/01 – 31/01	Fermé
1	FALLET 3CF MENUISERIES 821 885 704	CHALONS EN CHAMPAGNE	20/01 – 24/01	Fermé
1	JBB 489 621 987	Saint Pierre du Mont	27/01 – 31/01	Fermé
1	CENTRE HABITAT DISTRIBUTION 453 254 435	Avermes / Moulins	27/01 – 31/01	Fermé
		Montluçon	27/01 – 31/01	Fermé
1	LAVAUD 489 621 987	Saint Yrieix la Perche	20/01 – 24/01	Fermé
1	RG OUVERTURE 841 895 808	Saint Marcel	27/01 – 31/01	Fermé
1	ROUSSEL 344 101 563	Bonneval	26/01 – 31/01	Fermé
1	CASEO SAS 494 072 044 00030	St Laurent Blangy	17/01 - 05/02	Fermé